**MARCHE DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DE LA VITRERIE DE LA COUR D’APPEL DE RENNES**

**Annexe 3 du règlement de consultation**

**Mémoire technique type pour le lot 2**

Le soumissionnaire doit produire un mémoire technique pour chaque offre. Il doit renseigner ses rubriques, dans l’ordre où elles sont listées. Le mémoire technique ne pourra pas dépasser 10 pages.

1. **Le projet d’organisation opérationnelle** : **temps d’intervention proposés pour la prestation et l’encadrement, effectif et qualification des personnels, formation continue de ceux-ci.**
2. **Gestion de la qualité : contrôle et modalités des actions correctives, modalités de suivi, de contrôle et exploitation des résultats, modalités de traitement des demandes du client, rapport d’activité, sécurité du chantier et moyens matériels**
3. **Démarche environnementale : Le soumissionnaire doit faire état de sa capacité à réaliser les prestations de manière écologique, avec un personnel formé aux normes de santé et environnement.**